



TERMIK

(Siret : 52844916800020)

M. CHARLES

71 allée Copernic

Zone Marcerolles

26500 BOURG LES VALENCE

Entreprise titulaire de la qualification

QualiPV module Bât

Engagée pour la qualité d'installation des générateurs photovoltaïques raccordés au réseau (compétence intégration au bâti)

Période couverte par le certificat : 23 avril 2019 au 23 avril 2020

RGE QualiPV module Elec

Engagée pour la qualité d'installation des générateurs photovoltaïques raccordés au réseau (compétence électrique)

Période couverte par le certificat : 01 mars 2019 au 01 mars 2020



Numéro QualiPV : QPV/42418

Forme juridique : SARL

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 14/03/2019 : 126075073 W 001 - MAAF ASSURANCES (Niort)

- décennale au 14/03/2019 : 126075073 W 001 - MAAF ASSURANCES (Niort)

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 18 avril 2019

Gaël Parrens,

Président de l'instance de qualification

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS

SIREN 489 907 360



QualiPV est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Quali'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPV n° 009007204 déposée dans les classes 9, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 23 avril 2022 pour QualiPV module Bât, 01 mars 2022 pour QualiPV module Elec